

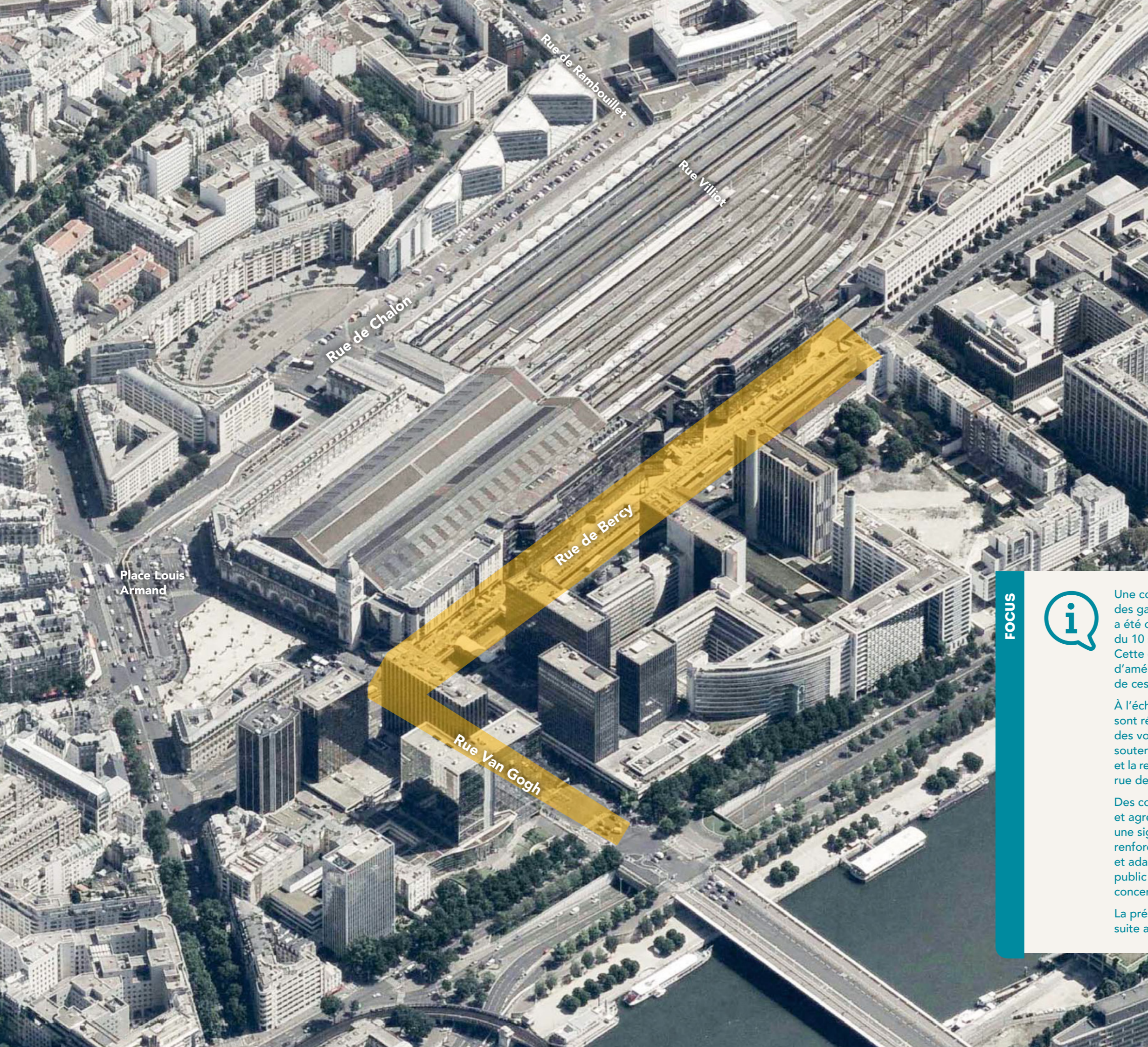
REQUALIFICATION DE LA GARE DE LYON ET DE SES ABORDS : SECTEUR DE LA RUE DE BERCY



...
**PARTICIPEZ
À LA CONCERTATION**
DU 27 MAI AU
8 JUILLET
2019
...



www.gare-de-lyon-rue-de-bercy.fr



SOMMAIRE

4

Pourquoi requalifier la Gare de Lyon et ses abords: secteur de la rue de Bercy ?

6

Les grands axes du projet

8

La requalification de la Gare de Lyon et de ses abords: secteur rue de Bercy

10

Riverains ou usagers des transports, votre avis compte !

12

Les maîtres d'ouvrage et financeurs

FOCUS



Une concertation sur le parcours usagers des gares de Lyon, de Bercy et d'Austerlitz a été organisée par Île-de-France Mobilités du 10 septembre au 13 octobre 2018. Cette concertation a confirmé une attente forte d'amélioration des parcours usagers à l'échelle de ces trois gares.

À l'échelle de la gare de Lyon des priorités se sont révélées: la fluidification des circulations des voyageurs depuis la salle d'échanges souterraine, la requalification de la rue de Bercy et la requalification de l'entrée de la gare (côté rue de Bercy).

Des correspondances plus rapides, accessibles et agréables; une intermodalité facilitée; une signalétique et une information voyageurs renforcée; et des services usagers renouvelés et adaptés sont les principaux attendus du public qui ont émergé de cette première concertation.

La présente concertation donne en particulier suite aux échanges et discussions de ces sujets.

POURQUOI REQUALIFIER LA GARE DE LYON ET SES ABORDS : LE SECTEUR DE LA RUE DE BERCY ?

Outre les évolutions significatives de trafic au niveau la Gare de Lyon tous types de mobilité confondus – Grandes Lignes, Transilien, RER et Métro – et la nécessité de s’y adapter, l’environnement de rue de Bercy est en pleine mutation au niveau du quartier, de la Ville et même au-delà à l’échelle du Grand Paris.



LA GARE ET LA RUE DE BERCY BIENTÔT RÉUNIFIÉES

La recomposition complète de la façade Sud de la Gare de Lyon proposée ici rétablira la relation qui fait aujourd’hui défaut entre la gare et la rue de Bercy. Accès et accueil des voyageurs, galerie de commerces et de services sur rue, parvis piétons... cette nouvelle respiration s’accompagnera d’une réorganisation importante des circulations (piétons, bus, vélos...) et des infrastructures de transports en commun (une éco-station bus comprenant notamment une nouvelle zone de régulation bus). Tout en proposant des cheminements naturels vers la Seine et le parvis de la Gare de Lyon, la rue de Bercy sera le cœur d’une vie de quartier retrouvée.

REQUALIFIER ET VALORISER LES ESPACES EN GARE

SNCF Gares & Connexions souhaite valoriser un espace délaissé aujourd’hui caractérisé par un aspect uniquement utilitaire. Le projet propose des services et commerces aux voyageurs, en réactivant la façade animée sur rue, en dialogue avec le contexte urbain et au bénéfice de tout le quartier.

C’est aussi l’occasion de traiter une nouvelle entrée de gare, un signal fort de l’intermodalité. Un seul et même espace qui propose les accès à tous les modes de mobilité et à tous les niveaux de la Gare, depuis le niveau des voies ferrées jusqu’aux quais des gares souterraines. Elle offrira également un accès aisé aux lignes de bus qui desservent les arrêts rue de Bercy. Enfin elle sera au même niveau et proche de la nouvelle vélo-station.

Cette nouvelle entrée permet également d’affirmer le lien que veut créer la Gare avec la ville en s’ouvrant sur un espace public rénové.

LES ENJEUX DE L'INTERMODALITÉ

La requalification vise à répondre aux usagers de la Gare de Lyon dont la fréquentation ne cesse d’augmenter et à optimiser les échanges entre les trains TGV et transilien, les RER, les métros, les bus, les vélos. Le projet a l’ambition d’améliorer de manière significative la qualité des services, des espaces d’attente, des cheminements et de l’accessibilité. Cette ambition est portée par Île-de-France Mobilités, mais également la Région Île-de-France et l’État, co-financeurs des études d’intermodalité.

Elle s’inscrit également dans le projet du Tripole comprenant la Gare d’Austerlitz, la Gare de Lyon et la Gare de Bercy-Bourgogne-Pays d’Auvergne qui souhaite assurer les continuités piétonnes confortables et lisibles et les projets urbains en émergence, définir des nouveaux usages des espaces publics partagés.

Enfin, elle s’inscrit dans les projets à l’échelle métropolitaine comme le Grand Paris et les aménagements cyclables de la Ville de Paris.

CHIFFRES CLÉS DU PROJET D'ENSEMBLE

La hausse continue de la fréquentation de la gare rend nécessaire une restructuration d’ampleur côté rue de Bercy sur 4 niveaux. Le périmètre du projet, proposant une extension totale de 4 600 m², s’étend de la rue Van Gogh à la rue de Rambouillet. Il porte aussi bien sur les accès, l’accueil des voyageurs, les circulations intérieures, l’animation de la façade, avec des commerces et services, donnant sur la rue de Bercy et les connexions entre la gare et son quartier.



PLUS DE
190 MILLIONS
VOYAGEURS PAR AN
EN 2024 CONTRE
160 MILLIONS
AUJOURD’HUI



18
LIGNES DE BUS



LE PROJET PRÉVOIT :
3 000 M² DE
CIRCULATION VOYAGEURS
POUR AMÉLIORER LA
FLUIDITÉ DU PARCOURS
USAGERS
3 200 M² DE
COMMERCES ET TERRASSES
POUR ANIMER L’INTÉRIEUR
DE LA GARE ET SA FAÇADE

600 M² DE SERVICES
VOYAGEURS ET RIVERAINS
POUR PLUS DE CONFORT



450 PLACES
DE VÉLOS DANS
UN NOUVEL ABRI
À VÉLOS SÉCURISÉ
800 MÈTRES DE
PISTES CYCLABLES
BI-DIRECTIONNELLES



400 MÈTRES DE
RUE RÉAMÉNAGÉE
ET PACIFIÉE

LES GRANDS AXES DU PROJET

LA GARE

L'évolution de plusieurs modes de transports en Gare de Lyon à l'horizon 2024 s'accompagnera de la réorganisation de la salle d'échanges RATP, en sous-sol, et de l'optimisation des circulations intérieures, entre les niveaux de la gare.

- Deux nouvelles liaisons verticales – ou trémies – seront aménagées pour améliorer la desserte des différents niveaux. Les deux liaisons existantes seront revues. La lumière naturelle pénétrera jusque dans la salle d'échanges (accès RER A et D, métro 14 et 1).
- La dalle surplombant la rue de Bercy et ses garde-corps de béton laisseront place à une nouvelle façade en verre sur 400 m de long environ dont la programmation contribuera à la modernisation de la partie Sud de la Gare de Lyon, de la rue de Bercy et du quartier. De plus, les accès à l'allée de Bercy seront réorganisés pour une meilleure lisibilité.
- Les accès de la gare seront plus visibles et plus agréables. Située dans le prolongement de l'actuelle galerie Diderot, cette nouvelle entrée intermodale rue de Bercy sera le carrefour des différents modes de transports. Reconnaisable à son auvent de verre, elle reliera :
 - les RER et métro de l'espace souterrain,
 - les bus et l'abri à vélos au niveau de la rue,
 - les trains Grandes lignes situés en surface. Au niveau des quais de la Gare de Lyon, l'entrée Gamma sera réaménagée sous la forme d'un auvent verrier pour en faire un signal urbain.
- Le renforcement de la signalétique et de l'information voyageurs s'accompagnera de la reconfiguration globale des espaces d'attente.

- Plus de 3800 m² de services, commerces et terrasses s'étendront de chaque côté d'une nouvelle galerie commerciale reliant la galerie Diderot et le Hall 3 de la gare. Les commerces situés entre cette nouvelle circulation et la nouvelle façade bénéficieront d'une double exposition côté gare et côté ville.
- Le transfert des activités logistiques vers le dénivelé Chalon libérera la rue de Bercy des camions et des stationnements irréguliers. Les agences de location de voitures seront repositionnées dans le Hall 3, en lien avec le lieu de stockage des véhicules qui lui sera établi sous la place Frenay, au parking Méditerranée.

Tout au long de la période des études et des travaux, une vigilance particulière sera apportée à la qualité des matériaux, à leur maintenabilité et aux économies d'énergie. Des méthodes innovantes de réemploi des matériaux de construction sont étudiées.

La réorganisation de la dépose et la reprise des taxis sera achevée avant même le lancement des opérations de requalification de la Gare de Lyon et de ses abords : secteur de la rue de Bercy, dans le cadre d'une opération menée préalablement par SNCF Gares & Connexions et la Ville de Paris. Le report de la fonction de reprise taxis située rue de Bercy dans le dénivelé Chalon, par la création d'une longue file dédiée à la reprise taxis, participera globalement à l'amélioration de la circulation des bus sur la rue de Bercy et le boulevard Diderot en évitant les engorgements de véhicules.

- La maîtrise d'ouvrage sera assurée par SNCF Gares & Connexions.

LES TRANSPORTS URBAINS

Dans sa configuration actuelle, la rue de Bercy permet l'exploitation de 5 lignes de bus dont 3 en terminus (lignes 63, 72 et 77) et 2 en passage (lignes 24 et 87) ainsi que 3 lignes Noctilien en terminus. Elle assure, sur deux files, les fonctions de dépose, passage, reprise et régulation.

La RATP, mandatée par Île-de-France Mobilités, prépare la création d'une zone de régulation des bus fermée au public dans la partie Est de la rue de Bercy. Cet espace réservé aux services de la RATP sera situé sous la dalle actuelle, en lieu et place de la circulation taxi. Cette nouvelle configuration prendra en compte les changements liés au Nouveau Réseau de Bus Parisien qui a été déployé depuis le 20 avril dernier.

L'opération permettra de :

- créer une éco-station bus, aménagement polarisant la prise en charge et la dépose des voyageurs de services réguliers de transport public routier. Cet aménagement devra désormais intégrer les installations annexes nécessaires à l'accueil des passagers et aux services à destination des entreprises de transport public de personnes.

- La maîtrise d'ouvrage sera assurée par la RATP.

- optimiser le service et la prise en charge des usagers, tout en réduisant le nombre de voies occupées par les bus sur l'espace public.

- proposer des abri-voyageurs agréables sur le plateau piétonnier. Ces espaces plus visibles, sécurisés et mieux connectés avec les autres modes de transports apporteront un niveau de service renforcé.

- La maîtrise d'ouvrage sera assurée par la Ville de Paris.

LE CADRE DE VIE ET LES AMÉNAGEMENTS URBAINS

La Ville de Paris requalifiera le tronçon de la rue de Bercy longeant la Gare de Lyon. La voirie sera entièrement recomposée à partir d'un plan de circulation faisant la part belle aux piétons, aux vélos et aux bus.

- Sur toute la largeur de la rue de Bercy, l'aménagement d'un large plateau piéton surélevé, qui s'étend de la rue de Rambouillet à la rue Van Gogh, desservira le Hall 3 et l'entrée Diderot.
- Élargissement du trottoir longeant la nouvelle façade de gare, offrant aux piétons une circulation agréable.
- La rue passera de 2 x 2 voies à 2 x 1 voie, réservées aux bus.
- Un itinéraire cyclable double sens sera aménagé, côté Seine.
- Les circulations de transit ne seront plus permises.
- Deux voies sur les quatre que compte le tunnel Van Gogh seront fermées à la circulation automobile.
- L'aménagement d'un itinéraire cyclable double sens et d'un abri à vélos de 450 places, dont la capacité pourra croître selon les besoins.

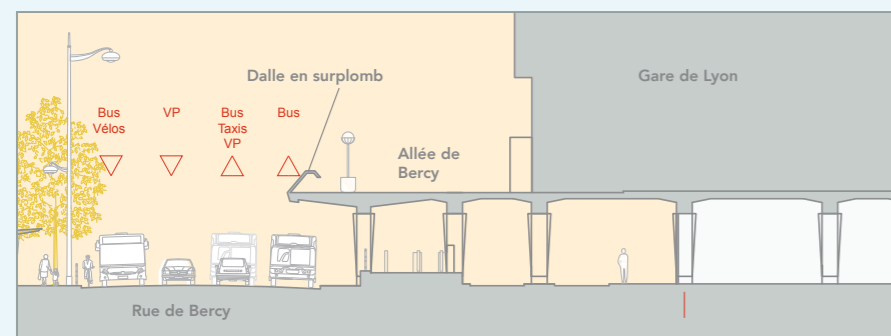
Ces espaces apaisés accueilleront un mobilier urbain de qualité, permettant aux habitants et aux personnes de passage de se réapproprier les abords de la Gare de Lyon, côté Seine.

- La maîtrise d'ouvrage sera assurée par la Ville de Paris.

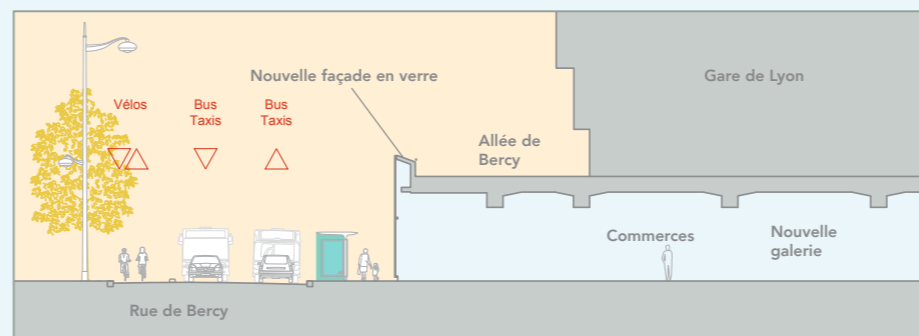
L'allée de Bercy sera réaménagée avec l'intégration d'un nouveau garde-corps, d'un auvent verrier et un cheminement plus agréable.

- La maîtrise d'ouvrage sera assurée par SNCF Gares & Connexions.

REQUALIFICATION DE LA GARE DE LYON ET DE SES ABORDS : SECTEUR DE LA RUE DE BERCY



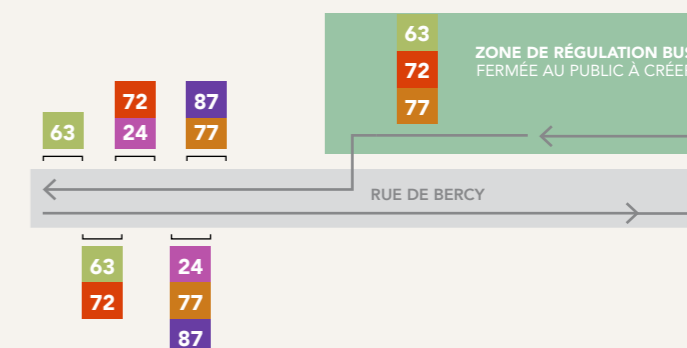
Avant



Après : scénario proposé

FOCUS

RECONFIGURATION DES ARRÊTS DE BUS



LA REQUALIFICATION DE LA GARE DE LYON ET DE SES ABORDS: SECTEUR RUE DE BERCY

Les opérations proposées et conduites par SNCF Gares & Connexions, la RATP et la Ville de Paris contribueront au nouveau visage de la rue de Bercy.

LA CIRCULATION EN GARE FLUIDIFIÉE ET L'INTERMODALITÉ CONFORTÉE

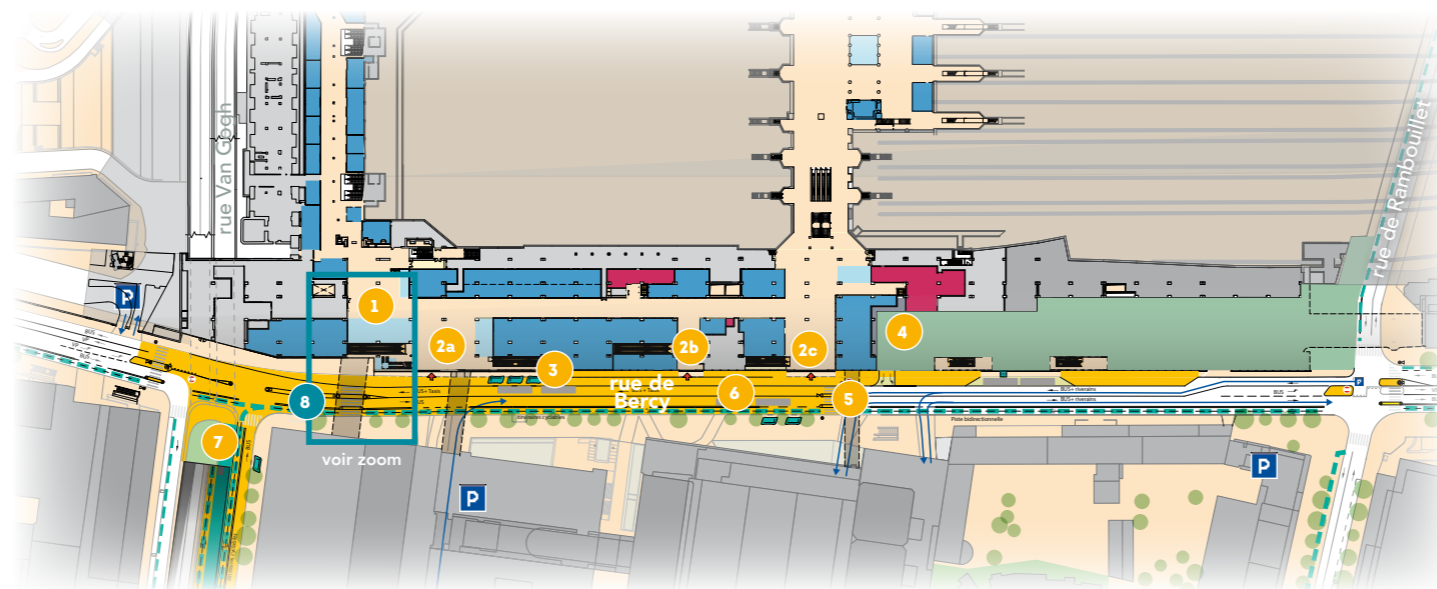
- 1 Une nouvelle galerie commerciale et de services entre la galerie Diderot et le Hall 3.
- 2 Deux nouveaux accès pour améliorer les circulations verticales entre les différents modes de transport.
Ouverture de deux trémies existantes pour plus de confort et de lumière.
Trois nouvelles entrées de gare plus visibles.
- 3 L'information voyageurs et la signalisation renforcées vers les différents modes de transport et les gares voisines.

DES ARRÊTS DE BUS PLUS LISIBLES

Les arrêts de bus des lignes 24, 63, 72, 77, 87 et Noctilien seront positionnés le long de la rue de Bercy. Cette reconfiguration prévoit notamment une nouvelle hiérarchisation des arrêts et un niveau de service étendu.

UN NOUVEL ESPACE DE RÉGULATION BUS

La voirie de la rue de Bercy sera libérée de la fonction de régulation actuelle. Une partie des bus en terminus à la Gare de Lyon stationneront dans un nouvel espace de régulation aménagé sous la dalle existante entre le Hall 3, de la gare et la rue de Rambouillet. Situé en retrait de la rue de Bercy, cet espace sera non ouvert au public.



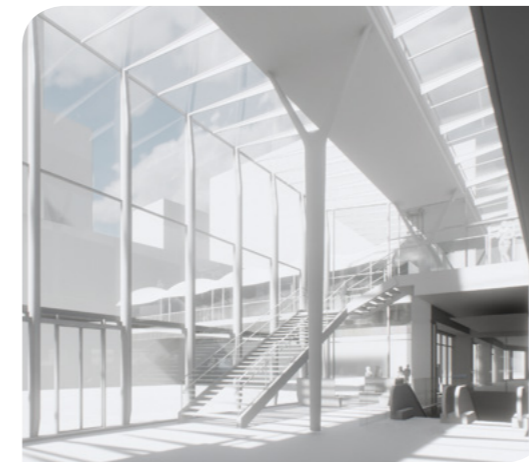
- Espaces d'accueil et d'intermodalité
- Zone de régulation bus
- Commerces
- Services voyageurs
- Itinéraire cyclable à double sens
- Plateau piéton aménagé

5 PASSERELLE

La suppression de la passerelle, située face au Hall 3, pourrait être envisagée.

DES ESPACES AGRÉABLES, DE NOUVEAUX SERVICES ET COMMERCES

La nouvelle façade abritera des commerces et des services traversants. La concertation qui s'ouvre permettra d'affiner les besoins et la répartition des différents services et commerces tels que restaurants, épicerie de proximité, services liés aux nouvelles mobilités, services de consigne et objets trouvés, lieux d'économie solidaire...



Vue de l'entrée extraite de la maquette 3D

6 UNE NOUVELLE RÉPARTITION DES USAGES ET DES CIRCULATIONS, AU PIED D'UNE FAÇADE MODERNE ET TRANSPARENTE

Un traitement de la voirie sous forme d'un parvis piétonnier et l'interruption du trafic de transit permettant d'apaiser la rue.

Des trottoirs élargis offrant plus d'espace aux piétons.

Un itinéraire cyclable en double sens, continu et sécurisé, sur la rue de Bercy.

Une voie de bus par sens de circulation.

Une nouvelle façade, donnant sur la rue de Bercy, offrira de nouvelles adresses de commerces et de services en rez-de-chaussée. L'ensemble permettra de retrouver l'esprit d'une rue parisienne animée où les commerces de proximité compléteront les enseignes installées en gare. La lumière naturelle se diffusera au sein de la gare jusqu'à la salle d'échanges.

Flashez ici et découvrez une modélisation de la future entrée Bercy:

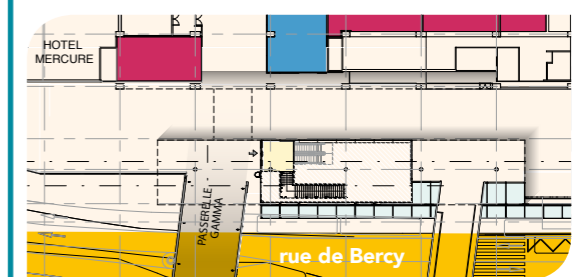


7 UN USAGE DU VÉLO SÉCURISÉ

450 places de vélos seront déployées rue Van Gogh, dans un abri dédié sécurisé, à l'entrée d'un des tunnels Van Gogh qui sera fermé à la circulation.

ZOOM SUR LE NIVEAU TRAINS DE SURFACE

8 UN AUVENT VERRIER, UN SIGNAL FORT POUR LA NOUVELLE ENTRÉE GAMMA AU NIVEAU DES QAIS



Auvent verrier



Ambiance dans la galerie commerciale

DES NOUVEAUX ACCÈS AUX PARKINGS

La suppression de la circulation générale nécessitera la modification des sens d'entrée et de sortie des parkings Parc Paris-Lyon et Indigo. Afin d'éviter les conflits de circulation et de sécuriser le cheminement des piétons, seules les sorties devront être autorisées sur la rue de Bercy.



Tout au long des différentes phases du projet, les maîtres d'ouvrage se tiendront à votre écoute.

RIVERAINS OU USAGERS DES TRANSPORTS, VOTRE AVIS COMPTE !

POURQUOI UNE CONCERTATION ?

La concertation pour la requalification de la Gare de Lyon et de ses abords : secteur de la rue de Bercy, est organisée au titre d'une procédure réglementaire, appliquée au titre de l'article L103-2 du Code de l'Urbanisme. Cette démarche participative permet aux maîtres d'ouvrage de :

- présenter les objectifs et les premières esquisses de propositions de requalification de la Gare de Lyon et de ses abords : secteur de la rue de Bercy ;
- recueillir l'avis du public pour approfondir les options d'aménagement avec les riverains, les voyageurs, les associations de quartier et toutes parties prenantes concernées.

La concertation est essentielle à la réussite des projets portés conjointement par SNCF Gares & Connexions, la Ville de Paris, la RATP et Île-de-France Mobilités. Elle contribuera à la cohérence globale des différents aménagements et leur bonne intégration dans le tissu urbain du 12^e arrondissement de Paris.

UN PROJET AMBITIEUX QUI MÉRITE VOTRE AVIS

La concertation permettra de partager les enjeux et grands principes du projet, à la fois sur la réorganisation des espaces voyageurs, l'animation proposée au niveau de la nouvelle façade et de la galerie de services et commerces, ainsi que la configuration et l'aménagement de la rue de Bercy, de l'éco-station bus et de l'abri à vélos.

POUR S'EXPRIMER

Tout au long de la période de concertation, plusieurs temps sont organisés pour vous exprimer sur le projet :

- une **rencontre en gare** pour s'informer et échanger sur le projet (entrée principale - rue de Bercy), le mercredi 29 mai 2019 de 8h30 à 13h00 ;
- un **atelier public** qui permettra de présenter et d'échanger sur le projet d'ensemble. Cet atelier se tiendra le jeudi 13 juin 2019, à la Maison de la RATP (espace du Centenaire - 189, rue de Bercy, 75012 Paris), de 19h00 à 21h30 ;
- un **registre de concertation du public**, destiné à recueillir les observations éventuelles, disponible à chaque temps des rencontres prévues.
- une **réunion publique** permettra de restituer les avis émis lors des temps de la concertation

et sur le site Internet. Cette réunion se tiendra le mardi 25 juin 2019 de 19h00 à 21h30 à la Maison de la RATP, espace Van Gogh - 62 quai de la Râpée, 75012 Paris.

POUR S'INFORMER

- une **découverte du projet en marchant**, réalisable en toute autonomie sur place, à l'aide d'un dépliant indiquant la localisation des différentes opérations envisagées.

Cette balade est aussi à découvrir depuis le Site Internet dédié au projet en flashant ici :



- un **dépliant** indiquant la localisation des différentes opérations envisagées, disponible à la Mairie du 12^e arrondissement, à la Maison de la RATP ou lors des rencontres ;



ET PENDANT LES TRAVAUX ?

L'accès à la gare côté rue de Bercy sera maintenu pour les piétons durant les travaux.

La circulation des véhicules sera interrompue rue de Bercy et rue Van Gogh.

Le service de bus sera maintenu sur ces axes, en adaptant la localisation des arrêts de bus selon l'avancement des travaux.

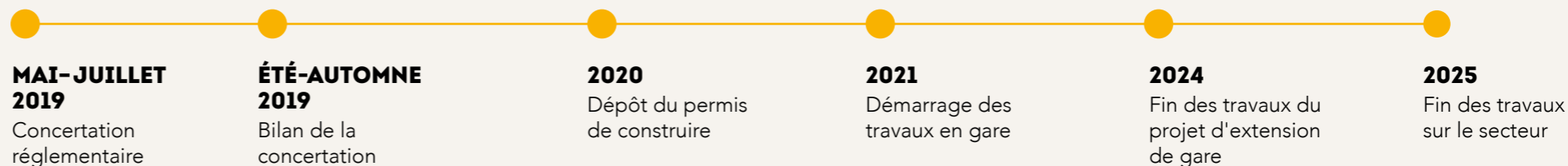
- le **site Internet www.gare-de-lyon-rue-de-bercy.fr**, qui présentera toutes les informations nécessaires, dont le plan des aménagements. Un formulaire d'expression en ligne est à votre disposition. Ce dispositif en ligne permettra à chacun de participer à la concertation en déposant ses avis, et de découvrir le projet à travers un parcours interactif. Une information sera diffusée en gare et à la Mairie du 12^e arrondissement ;
- une **exposition** en gare et à la Mairie du 12^e arrondissement qui permettra de prendre connaissance du projet et des opérations envisagées.

ET APRÈS LA CONCERTATION ?

Les avis, propositions et questions seront inscrites dans le bilan de la concertation qui, une fois validé, sera mis en ligne sur site Internet du projet et ceux des maîtres d'ouvrage (SNCF Gares & Connexions, Ville de Paris, RATP et Île-de-France Mobilités).

FOCUS

CALENDRIER PRÉVISIONNEL



LES MAÎTRES D'OUVRAGE ET FINANCEURS



SNCF GARES & CONNEXIONS

est chargée de la rénovation et du développement des gares françaises. Elle intègre dans une même mission la modernisation des sites, la conception et la mise en place d'espaces pratiques et accueillants, ainsi que la gestion quotidienne de l'activité des 3000 gares françaises (15000 départs de trains et 160 millions de voyageurs/an).



LA VILLE DE PARIS ET LA MAIRIE DU 12^E ARRONDISSEMENT

étudient les aménagements de voirie et notamment les interfaces avec les projets portés par la RATP et SNCF Gares & Connexions. En particulier, la Ville de Paris est en chargée du réaménagement de la rue de Bercy, de l'implantation de mobilier urbain, de la création d'une vélo station... Elle met en place une ambitieuse politique cyclable et réalise les aménagements de voirie pour les bus, comme la rocade des gares.



LA RATP (RÉGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS)

développe, exploite, entretient et modernise 8 modes de transport (métro, tram, bus urbains et interurbains, trains régionaux, Sightseeing, navette maritime, transport à la demande et câble). Elle est par ailleurs partenaire sur le développement de nouveaux modes de mobilité durable : navette autonome, scooter électrique, covoiturage et autopartage.



DONNEZ VOTRE AVIS!

Du 27 mai au 8 juillet 2019, donnez votre avis et posez vos questions sur le projet : www.gare-de-lyon-rue-de-bercy.fr



ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS

est l'autorité organisatrice unique des mobilités durables en Île-de-France. Elle imagine, organise et finance les transports publics pour tous les Franciliens. Son but : améliorer la mobilité et le service rendu aux voyageurs en pilotant ce projet aux côtés des autres acteurs.



L'ÉTAT ET LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

participent financièrement aux opérations au titre de l'intermodalité présentée par les différents projets.

FOCUS



DES ACTEURS MULTIPLES, UNE CONCERTATION COMMUNE

La requalification de la Gare de Lyon et de ses abords : secteur de la rue de Bercy repose sur des opérations à la fois distinctes et complémentaires. Les trois maîtres d'ouvrage (Ville de Paris, SNCF Gares & Connexions, RATP) combinent leurs expertises au service d'un projet global, à l'échelle du secteur de la rue de Bercy, dont ils partagent les contraintes techniques, les solutions d'aménagement et le calendrier. Le choix d'une concertation commune leur permet de soumettre au public une vision complète des futurs aménagements.